

# Information sur le déroulement de l'apprentissage à la BCN



<b>Test d'aptitudes</b>	Une copie du test « <a href="#">Multicheck</a> » est demandé en complément du dossier de postulation.
<b>Entretien individuel</b>	Le processus de recrutement comprend également un entretien individuel avec les représentants des Ressources Humaines et de la formation.
<b>Critères d'engagement</b>	Excellent bagage scolaire, haut degré de motivation et capacité d'adaptation développée.
<b>Engagement</b>	L'engagement d'un apprenti s'effectue par signature d'un contrat officiel d'apprentissage de commerce d'une durée de 3 ans. L'entrée en fonction est fixée au 2 août de chaque année.
<b>Début d'activité</b>	Avant de commencer leur travail dans les services, les apprentis suivent 3 journées de formation d'accueil durant lesquelles ils sont informés du déroulement de leur apprentissage, de l'infrastructure de la banque et sont sensibilisés aux domaines de la sécurité et de l'informatique.
<b>Stages</b>	Durant toute la durée de leur formation, les apprentis passent successivement dans les principaux services bancaires. A la fin de chaque stage, une fiche d'évaluation est établie par le correspondant de formation et l'apprenti.
<b>Cours internes</b>	Les cours internes ont lieu à Neuchâtel selon un plan annuel. En règle générale, les cours se suivent à raison d'une journée toutes les 2 semaines.
<b>Cours professionnels</b>	La formation commerciale est suivie à l'Ecole professionnelle la plus proche du lieu de domicile de l'apprenti (CPLN ou CIFOM/ESTER). Les cours professionnels s'effectuent selon un système dégressif sur les 3 ans d'apprentissage à savoir (par semaine) pour la voie E; 2 jours en première année, 2 jours en deuxième année et 1 jour en troisième année et pour la voie M; 2 jours pour les 3 années d'apprentissage.
<b>Examens</b>	Afin de préparer au mieux ses apprentis, la banque effectue périodiquement des examens internes pour tester leur niveau de connaissances. A la fin de la formation de 3 ans, les apprentis passent les examens finaux en vue de l'obtention du Certificat Fédéral de Capacité d'employé de commerce, option banque.
<b>Formation commerciale de base</b>	Une présentation générale du concept peut être consultée sur le site Internet <a href="http://www.rkg.ch">www.rkg.ch</a> (site officiel de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie / OFFT).
<b>Vacances</b>	5 semaines par année à prendre durant les vacances scolaires.
<b>Horaire</b>	L'horaire est libre. Il doit toutefois être adapté aux exigences du service dans lequel l'apprenti effectue son stage.
<b>Stage linguistique post-apprentissage</b>	A l'issue de la formation, la banque offre aux jeunes la possibilité d'effectuer un stage auprès d'un établissement bancaire cantonal de Suisse-älémanique.